



## VIE PRATIQUE

# 4 PER : des atouts insoupçonnés pour l'époux ou le partenaire de pacs

**Epargne retraite** Comme l'assurance-vie, le plan d'épargne retraite dispose d'une clause bénéficiaire. Elle permet d'attribuer le capital à quiconque avec un abattement, et cela sans compromettre l'avantage fiscal obtenu en entrée. Et il a encore bien d'autres atouts.

Le plan d'épargne retraite (PER) sert en théorie à financer les vieux jours de son titulaire. C'est sans compter toutefois des avantages méconnus pour la protection du conjoint survivant. « *Au moment de la retraite, un épargnant a davantage intérêt à puiser dans son assurance-vie que dans son PER* », n'hésite pas à déclarer Gilles Belloir, directeur de Placement-direct.fr.

Le PER a pour principe d'autoriser une déduction fiscale des entrées, dans la limite de 10 % des revenus professionnels avec un plafond de 37.094 € pour les ressources de l'année 2025 (87.135 € pour les travailleurs non salariés).

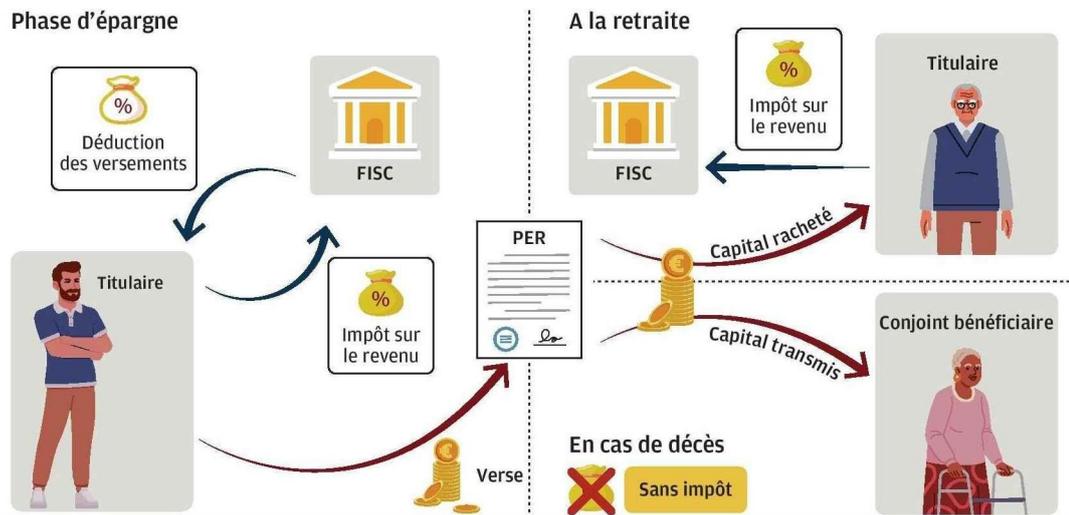
Si un contribuable verse 1.000 € par exemple, il pourra soustraire cette somme de ce qu'il a gagné dans sa déclaration de revenus. S'il est soumis à une tranche marginale d'imposition de 30 %, le Trésor lui remboursera donc 300 € (1.000 x 0,3) en trop-perçu du prélèvement à la source.

En contrepartie, les sorties en capital ou en rente à la retraite seront soumises à l'impôt sur le revenu, avec un taux généralement plus faible que durant la vie active (puisque'il est fréquent de gagner moins d'argent à ce moment). Seulement rien n'oblige l'épargnant à piocher dans son PER une fois qu'il a fêté son pot de départ. Au contraire, il a tout intérêt à ne pas y toucher s'il souhaite transmettre une somme à son conjoint : l'avantage de la déduction restera entièrement acquis et ne sera jamais réclamé au bénéficiaire. Comme le partenaire marié ou pacsé n'est en effet pas concerné par les droits de succession, il n'aura aucun impôt à régler. Si l'épargnant a eu la présence d'esprit de réinvestir l'économie d'impôt dans le PER, cela lui a permis en plus de profiter d'un effet levier : au lieu de transmettre 1.000 €, il peut ainsi monter à 1.300 € net pour le même coût. Mais ce n'est pas tout...

### OFFRIR SON PLAFOND

Le plafond de déductibilité est cumulable sur quatre ans et entre conjoints. Jean-Olivier Ousset, dirigeant du Centre du patrimoine et d'Epargnissimo, constate ainsi que dans des couples où l'un gagne beaucoup d'argent et l'autre peu, voire pas du tout, il est pertinent d'offrir son plafond au moins riche des deux. « *Souvent l'épouse ; comme elle ne cotise pas, elle n'aura qu'une petite retraite hors réversion. C'est ainsi un moyen de lui assurer des revenus plus importants durant ses vieux jours.* » Et en réduisant donc la facture fiscale du foyer. Une opération particulièrement intéressante pour les travailleurs libéraux. Mais encore une fois, tous les contrats ne se valent pas. Ceux qui offrent les frais les plus compétitifs et les meilleures performances ont été recensés dans le tableau ci-dessous. — R. D.

## Une transmission intéressante



### Nos contrats favoris

MEILLEURS PER ASSURANTIELS	
NOM (DISTRIBUTEUR/ASSUREUR)	NOTE SUR 20
AMPLI-PER Liberté (Ampli Services/Ampli Mutuelle)	19
MIF (MIF/MIF)	19
PER Acacia (SG et Société Générale Private Banking /Sogecap)	19
Afer Retraite Individuelle (Abeille Retraite Professionnelle/ Abeille Assurances)	18
PERI BRED (Bred Banque Populaire/Prepar-Vie)	18
RES Retraite (MACSF Assurances/MACSF Epargne Retraite)	18

Source : Investir du 8 mars 2025.